

Arouezioù

Frañs

Respontit war ho kaier d'an 10
goulenn o klask ar respontoù gant
internet.

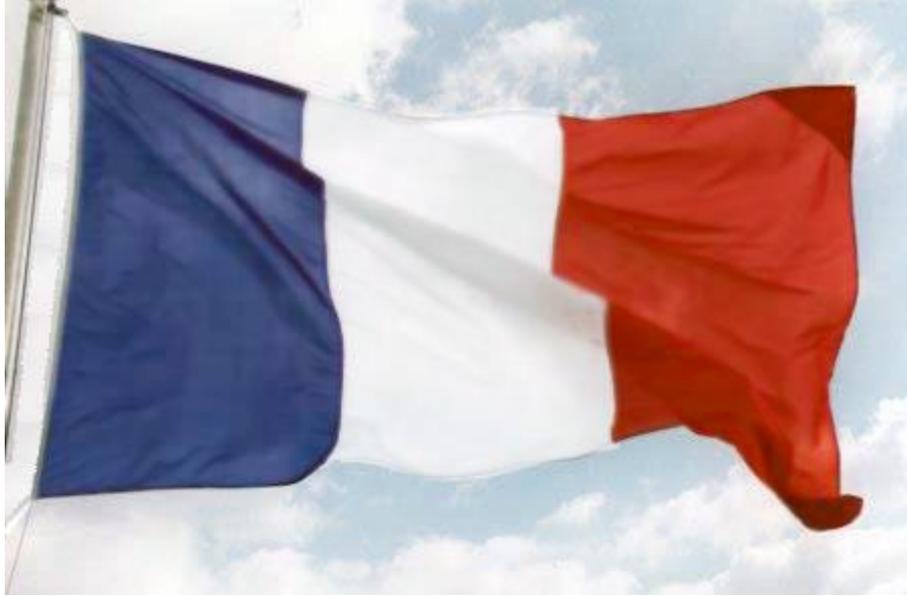
LA MARSEILLAISE

1^{er} couplet :

Allons enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé, (bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes !

Refrain :

Aux armes, citoyens
Formez vos bataillons
Marchons, marchons !
Qu'un **sang impur**
Abreuve nos sillons !



1- Klaskit petra dalvez liv banniel Frañs?



E 2010 o doa Aljerianed plantet tan e banniel Frañs a-raok stagiñ en he flas ouzh ti-kêr Villeneuve-Saint-Georges banniel Aljeria, an ti-kêr en doa savet klemm.

Article unique

L'article 433-5 du code pénal est complété, *in fine*, par un alinéa ainsi rédigé :

« Constituent un outrage puni de 8000 euros d'amende les paroles, gestes, écrits ou images de nature à porter volontairement atteinte au respect dû aux symboles de la République que sont le drapeau et l'hymne national. »

2 - Peseurt kastiz zo ma ne vez ket doujet eus banniel Frañs pe eus ar Marseillaise?



3 - Piv eo Marianne? Arouez petra eo?





4 - Petra eo an arouezioù kavet war ar pezhioù moneiz?



5 - Perak eo ar c'hiliog arouez Frañs?



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

6- Pezavare e oa deuet “frankiz, kevatalded ha breudeuriezh” da vezañ ger stur ar republik ?

Les écoles devront afficher le drapeau tricolore et la devise républicaine



Le drapeau tricolore flottera désormais devant les écoles, collèges et lycées, publics et privés sous contrat.

Photo Ouest-France

Les sénateurs ont voté un amendement du gouvernement prévoyant que « **la devise de la République et le drapeau tricolore sont apposés sur la façade des écoles et des établissements d'enseignement du second degré publics et privés sous contrat** ». Il stipule également que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 sera affichée « **de manière visible** » dans les locaux scolaires.

« **Aucune disposition législative ou réglementaire ne détermine les conditions de pavoisement des écoles, des collèges et des lycées** », a fait valoir le ministre de l'Éducation Vincent Peillon. Il s'agit de « **réaffirmer l'attachement de la nation à son école et de contribuer à l'appropriation par les élèves des fondements de la Constitution** ».

Ça fait combien de drapeaux ?

En tout, il y a 64 835 établissements scolaires en France. Les fabricants de drapeaux et de plaques vont avoir du pain sur la planche...

Pierrick Massiot, le président de la Région Bretagne, a écrit au recteur d'académie Michel Quéré pour demander une signalétique bilingue de la devise de la République. Voici la réponse du recteur:.

"Je souhaite attirer votre attention sur la proposition d'affecter la devise de la République dans la langue régionale. Le principe d'indivisibilité de la République s'impose à toutes et tous et doit trouver son affirmation dans l'affichage de sa devise sur les édifices publics. Ce principe fondamental me paraît donc s'opposer à ce que la proclamation de la devise de la République, qui contribue à l'affirmation de l'identité nationale, puisse être faite dans une autre langue que celle de la République".

Cette position a suscité nombre de commentaires, dont celui du conseiller régional UDB Christian Guyonvarc'h. "La France s'enfoncé dans un nationalisme antédiluvien et le recteur de l'académie de Rennes, hélas, le prouve, estime-t-il. De deux choses l'une : soit la devise de la République française "Liberté, égalité, fraternité" est porteuse de valeurs universelles, et, dans ce cas, ces valeurs peuvent s'exprimer dans toutes les langues de l'humanité... y compris en breton; soit cette devise ne peut s'exprimer qu'en français comme le proclame le recteur d'académie, et, dans ce cas, elle n'est qu'un slogan nationaliste".



7 - Petra eo al « Legion d'honneur »?



**8 - Petra eo ar Penthéon?
Roit anv pemp den brudet zo ennañ.**



Siell Frañs

- 9- Piv 'vez gwelet war siell bras Frañs? (le grand sceau)
10- Da betra servij?